PROGRAMME BILAN DE COMPÉTENCES

RÉALISER UN BILAN DE COMPÉTENCES EXPLORATION

Durée totale de 24 heures, dont 18 heures de rendez-vous en face à face avec votre consultante

Articles R. 6322-32 à 60 du code du Travail
Article R. 6313-4 à 8 du code du travail

Trekking RH est un prestataire en **bilan de compétences**, organisme de formation spécialisé dans la gestion des carrières professionnelles.
Notre organisme est **certifié Qualiopi** afin de répondre aux exigences qualité.

Le bilan de compétence est accessible aux personnes en situation de handicap.
Si vous êtes en situation de handicap, notre référent se tient à votre disposition en vue de vous informer sur les accès possibles liés à votre situation et vous proposer un aménagement lors de votre accompagnement : chrystelle.picard@trekkingrh.com.

Le bilan de compétences permet d'analyser vos compétences professionnelles et personnelles, ainsi que vos aptitudes et vos motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation. Il peut être un vrai tremplin pour votre carrière.

Objectifs :

1. Analyse approfondie des compétences et motivations :
   Identifier et analyser les compétences personnelles et professionnelles issues du parcours du bénéficiaire, ainsi que ses motivations, aptitudes et centres d'intérêt.

2. Exploration et structuration des projets professionnels :
   Explorer en profondeur les différentes pistes d'évolution professionnelle (réorientation, évolution, création).
   Identifier les freins, ressources et opportunités au regard des aspirations et du contexte du bénéficiaire.

3. Élaboration d'un projet professionnel structuré :
   Définir et formaliser un ou plusieurs projets professionnels ou de formation, en cohérence avec les résultats de l'analyse et les réalités du marché du travail.

4. Construction d'un plan d'action opérationnel :
   Élaborer un plan d'action détaillé permettant de planifier les étapes nécessaires à la mise en œuvre du ou des projets professionnels.

Public visé : les salariés du secteur privé, les demandeurs d'emploi, les salariés du secteur public, les indépendants.

Déroulement du bilan de compétences :

Durée De 3 semaines à 4 mois	***Nombre de bénéficiaires*** Parcours individuel
Lieu En présentiel région nantaise (Carquefou, St Philbert de Grand Lieu, Vertou) ou à distance	***Nombre d'heures et tarif :*** Face à face avec la consultante : 18 heures Travail personnel : 6 heures 2300 € net de taxes*

*Le tarif indiqué correspond au tarif public. Il peut être ajusté en fonction des modalités de prise en charge et des plafonds définis par les financeurs institutionnels.

Modalités :

La démarche est progressive et basée sur une méthodologie en 3 phases, respectant le Code de Déontologie des bilans de compétences.
Le bilan de compétences est réalisé en séances individuelles, en présentiel ou à distance en visio-conférence, dans le respect de la confidentialité des échanges.

Délais d'accès :

Le délai de la mise en place de l'accompagnement tient compte du délai de rétractation légal, ainsi que du temps nécessaire au financeur pour donner son accord.

Nos bilans de compétences sont planifiés sur des dates et horaires adaptés aux besoins.

Programme du bilan de compétences

Un premier entretien gratuit et sans engagement est proposé afin d'analyser la demande et de vérifier l'adéquation du dispositif avec les besoins du bénéficiaire.

L'accompagnement est ensuite structuré en trois phases, sous la conduite du consultant.

1 - Phase préliminaire

Cette phase permet :

- d'analyser la demande et les besoins du bénéficiaire
- de définir les objectifs de l'accompagnement
- de déterminer les modalités de déroulement du bilan

2 - Phase d'investigation

Cette phase vise à :

- analyser le parcours professionnel et extra-professionnel du bénéficiaire
- identifier les compétences, motivations, aptitudes et centres d'intérêt
- réaliser un diagnostic approfondi des compétences mobilisables
- explorer plusieurs scénarios d'évolution professionnelle (réorientation, évolution, validation ou construction de projet)
- identifier les freins, ressources et opportunités à moyen et long terme au regard des aspirations et du contexte du bénéficiaire

Outils mobilisés :

- inventaire de personnalité
- tests et exercices d'auto-évaluation
- exploration des valeurs professionnelles
- analyse des compétences et expériences
- outils d'aide à la projection professionnelle

3 - Phase de conclusion

Cette phase permet de :

- analyser et structurer les résultats de la phase d'investigation
- formaliser un ou plusieurs projets professionnels ou de formation
- définir un plan d'action opérationnel et progressif
- identifier les conditions et étapes de mise en œuvre du projet
- restituer les résultats du bilan et remettre un document de synthèse personnalisée

Un bilan à 6 mois : au bout de 6 mois après la fin du bilan de compétences est proposé un point de suivi.

Consultante :
Chrystelle Picard - Consultante en gestion de carrière et en recrutement - Certifiée RNCP, gérante de la société Trekking RH.

Prérequis nécessaires pour suivre l'action de formation :
Aucun prérequis n'est exigé pour réaliser un bilan de compétences.

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

Tout d'abord, les entretiens conduits par la consultante aident le bénéficiaire à faire émerger ses potentiels, ses motivations, ses valeurs, ses envies, dans le respect de la neutralité la plus totale.

- Identifier la personnalité, faire un inventaire des intérêts professionnels
- Utiliser des outils : des exercices, des tests psychométriques tels que les questionnaires commercialisés par Central Test et/ou par AFC Holland, des questionnaires d'évaluation (360, auto-évaluation…)
- Identifier les compétences
- Apporter des informations (ressources, emploi, métiers)
- Aider aux investigations
- Procéder à un accompagnement personnalisé

Méthode d'accompagnement :

- Alternance d'entretiens avec le consultant en bilan de compétences et travaux personnels à réaliser.
- Accompagnement continu par votre consultante (par mail, par téléphone).
- Travaux personnels avec support réalisé et adressé par Trekking RH
- Réalisation d'enquêtes métiers par le bénéficiaire

Modalités d'évaluation de l'efficacité de l'accompagnement :

- Demande de bilan de compétences
- Auto-évaluation du bénéficiaire
- Bilan de suivi à 6 mois

Moyens de suivi de l'exécution des actions et des résultats :

- Un premier entretien téléphonique (sans engagement) ou en visioconférence ou en présentiel, permet de valider votre demande et de positionner un objectif de bilan, entrant dans le champ de compétences du bilan de compétences (réorientation, évolution professionnelle, vérification de projet)
- Vous validez notre programme et recevez une convocation qui engage le démarrage de votre bilan.
- Vous remplissez une feuille d'émargement tout au long de l'action
- Un livret de suivi de parcours individuel vous accompagne tout au long de votre prestation
- Vous évaluez votre bilan de compétences par écrit à l'issue de celui-ci
- Un certificat de réalisation du bilan de compétences est remis en fin d'accompagnement
- Nous prenons contact avec vous 6 mois après votre bilan pour effectuer un suivi

Dates et heures prévisionnelles des séances :

RDV	Durée	Date
RDV 1 Découverte et analyse des besoins	2h	
RDV 2 Identification des traits de personnalité, intérêts et motivations professionnels	2h	
RDV 3 Identification des compétences	2h	
RDV 4 Identification des compétences transférables et réalisations probantes	2h	
RDV 5 Identification des besoins et des valeurs	2h	
RDV 6 Exploration des secteurs et/ou métiers compatibles	2h	
RDV 7 Identification des freins	2h	
RDV 8 Vérification des adéquations métiers	2h	
RDV 9 Co-construction du plan d'action Conclusion de l'accompagnement	2h	